

L'atelier de reliure de la Bibliothèque Municipale

La Bibliothèque municipale de Grenoble a été fondée en 1772, et en 1867 un atelier de reliure a été établi dans ses locaux. Cette création a été extrêmement précieuse pour la conservation des riches collections anciennes et des nombreuses acquisitions faites depuis près d'un siècle.

Jusqu'à la première guerre mondiale, l'atelier a relié systématiquement tous les ouvrages entrés chaque année, et une partie des volumes de l'ancien fonds, qui n'étaient pas encore reliés. Pour les livres il a utilisé la demi-reliure, en chagrin rouge de préférence ; pour les périodiques la demi-reliure en basane; pour les plaquettes, la pleine toile.

Plusieurs reliures mosaïquées dues à Eugène Fraeuly, le premier maître relieur, méritent d'être signalées. L'atelier fut d'ailleurs chargé d'exécuter des reliures d'art pour les ouvrages offerts par la Ville de Grenoble aux présidents de la République en visite officielle : Félix Faure, Sadi Carnot notamment et, en 1960, le président de Gaulle.

Après la guerre de 1914-1918, la cherté des peaux et l'augmentation des achats de livres ont nécessité l'emploi des toiles, d'ailleurs plus solides que les peaux. Les plaquettes et les tirés à part n'ont plus été reliés, mais placés dans des boîtes en carton confectionnées par l'atelier.

A partir de 1934, on lui a confié la reliure des livres destinés à la bibliothèque de prêt gratuit, annexe de la bibliothèque municipale, et la confection de nombreux registres pour la Mairie. Mais depuis 1947 le travail pour le compte de la bibliothèque de prêt a été retiré. En raison du développement de la lecture publique, les livres des sections de prêt sont, depuis lors, reliés par un artisan local ; ces livres, romans pour la plupart et ouvrages de vulgarisation, ne méritent pas une reliure particulièrement soignée. Enfin en 1958 l'atelier a cessé tout travail pour la Mairie, qui augmentait d'année en année ses demandes.

A cette plus grande demande de travail se sont ajoutées de sérieuses difficultés de recrutement ; pour remplacer le maître relieur admis à la retraite, un concours a été ouvert deux fois. Faute de recrutement convenable, il a

fallu réduire les effectifs du personnel de l'atelier à trois employés et un apprenti. Ne pouvant produire comme autrefois, l'atelier a été obligé de se spécialiser dans un certain nombre de travaux bien délimités.

Depuis trois ans sont reliés.

— Les périodiques en demi-reliure toile, ou peau selon les séries. A noter la continuation du modèle ancien pour certains périodiques (*Le Journal de la Librairie, La Revue des Deux Mondes, la Bibliothèque de l'École des Chartes, le Journal des savants, le Journal asiatique...*).

— Les ouvrages que l'on estime devoir être reliés, tels que les œuvres complètes d'écrivains modernes devenus classiques, les suites et les collections ; ces volumes sont reliés en demi-reliure toile ou demi-reliure chagrin.

Enfin, un relieur consacre tout son temps à la réfection des reliures anciennes. Cette tâche, qui sera poursuivie systématiquement, a été commencée pour les manuscrits de Stendhal, fonds particulièrement précieux. Les feuillets manuscrits ont été remontés sur onglets et les reliures originales de la donation Crozet remises en état. Le même travail de montage sur onglets a été effectué pour les 300 volumes manuscrits de Georges de Manteyer sur l'histoire du Sud-Est. Le travail de réfection porte actuellement sur le très riche fonds des incunables. Il a pour modèle le travail de l'atelier de la Bibliothèque nationale, et pour caractéristique le respect absolu des éléments anciens.

Ainsi, après avoir relié pendant de longues années l'ensemble des acquisitions, cet atelier ne travaille, aujourd'hui, que sur un nombre restreint de volumes, ceci en raison de l'augmentation constante des achats, consécutive au développement de la lecture publique, et des difficultés de recrutement d'un personnel qualifié. Dans ces conditions, il a été plus avantageux de confier à l'extérieur la reliure courante, et de spécialiser l'atelier dans un certain nombre de travaux, notamment la restauration des reliures anciennes, qu'il serait très onéreux, sinon impossible, de faire exécuter par un artisan relieur.

H. LECOMTE